

SMIRTOM
RÉGION DE L'AIGLE



À CONSERVER

GUIDE PRATIQUE

du Tri

Edition 2023

Ici je vis...
Ici je trie !

Mot du Président

Le SMIRTOM de la Région de L'Aigle est votre service public de gestion des déchets.

Le SMIRTOM de la Région de L'Aigle gère directement toute la composante déchets ménagers de 13000 foyers, le tri des déchets en est un des aspects les plus vertueux, que vous pourrez en respectant les consignes de ce guide rendre le plus efficace et responsable possible.

Certains pensent encore que le recyclage est inutile, mais le tri sélectif est aujourd'hui la solution à mesure que les déchèteries se remplissent, que les centres d'enfouissement débordent et que l'incinération des ordures ménagères pollue. Le tri des déchets ménagers doit devenir pour chacun d'entre-nous une pratique habituelle, plus le volume de déchets triés est important et meilleure est la qualité du tri, moins élevé est le coût du traitement. La collectivité peut alors maîtriser le montant de la Taxe d'enlèvement qui est prélevée sur les ménages.

Trier, recycler, c'est créer de l'emploi, c'est penser à l'avenir des prochaines générations.

Merci de votre implication dans cette démarche.

Dominique Metzger, Président du SMIRTOM

**1 tonne de déchets recyclables non triés
et donc mélangés aux ordures ménagères
vous a coûté 266 €uros en 2021.**

**Alors que si ces mêmes déchets avaient été triés dans
les sacs jaunes ou déposés dans les bornes de tri,
cette même tonne ne vous aurait coûté que 85 €uros !**

**Alors si vous êtes déjà convaincu, ou si ces chiffres viennent de vous convaincre,
parlez en autour de vous ! Appliquons tous, le plus vite possible, notre slogan :**



Modalités de Collecte

Ordures ménagères



Les ordures ménagères sont collectées en porte à porte et en sac (à la charge des usagers).

Le sac d'ordures ménagères doit être déposé devant le pas de la porte, au plus tôt la veille au soir du jour de collecte.

Les collectes habituelles se déroulent du lundi au vendredi, de 6h45 à 21 heures.

Aussi, après 21 heures, tout sac non collecté doit être retiré de la voie publique sous peine d'amende (d'un montant maximum de 450€).

Pour connaître votre jour de collecte, téléphonez au Smirtom de L'Aigle ou à la Mairie de votre domicile.

Tri sélectif

Les déchets recyclables (verre, papiers) doivent être déposés dans les conteneurs des Points Tri.

Les emballages (emballages plastiques, métalliques et cartonnés) doivent être déposés dans les conteneurs des Points Tri ou dans le sac jaune.

Les collectes habituelles se déroulent du lundi au vendredi, de 6h45 à 21 heures.

Les consignes de tri figurent à la suite dans ce guide.

Pour trouver le Point Tri le plus proche, contactez le Smirtom de L'Aigle ou votre mairie.

 www.smirtom.paysdelaigne.com



Pour tout renseignement,
contactez le **Smirtom de L'Aigle**
☎ **02.33.34.17.75**

✉ smirtom.laigne@orange.fr

🌐 www.smirtom.paysdelaigne.com

📘 Smirtom de la Région de L'Aigle

Déchèterie



Les autres déchets (encombrants, déchets verts, déchets dangereux, etc) doivent être déposés en déchèterie.

Entrée en déchèterie

Pour connaître les modalités d'accès, vous référer au règlement des déchèteries sur le site : www.smirtom.paysdelaigne.com - rubrique «déchèterie».

A savoir : Le tri des déchets est obligatoire, les usagers doivent respecter les consignes des gardiens de déchèterie. Les horaires d'ouverture figurent à la fin de ce guide.

le tri des emballages

> Plastiques Alimentaires

- films et sacs plastiques
- pots de yaourt, crème, rilette,...
- barquettes de beurre, polystyrène
- gobelets et barquettes en plastique
- boîte à œufs plastique
- bouteilles d'eau, sodas, lait, huile,...
- flacons de ketchup, mayonnaise,...
- boîtes de chocolat en poudre, sucre,...
- Emballages boucherie et poissonnerie
- Plaquettes de médicaments



> Plastiques Ménagers

- bidons de lessive liquide et d'adoucissant
- bidons de nettoyant vitres, vaisselle
- bidons, bouteilles et flacons de produit d'entretien



> Plastiques Hygiène

- flacons de shampoing, de gel douche, SAVON, ...



Sur vos emballages :

Les consignes de tri sur vos emballages ne sont peut-être plus d'actualité, suivre celles du SMIRTOM



Logo indiquant un produit recyclable



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Conseils Pratiques :

- Les bouchons peuvent rester vissés sur les bouteilles, bidons et flacons en plastique
- Ne mettez que les aérosols sans le symbole de tête de mort 
- Videz entièrement les emballages sans les laver

Vous pouvez également télécharger gratuitement l'application : Guide du Tri

   **Guide du Tri**
Téléchargez l'application



> Métalliques

- bidons
- aérosols
- canettes
- boîtes
- conserves
- barquettes
- tubes
- couvercles
- bouchons
- ...



> Cartonnés

- briques alimentaires
- paquets de céréales
- paquets de gâteaux (vide)
- suremballages de yaourts
- boîtes de médicaments vides
- ...



Ce ne sont pas des emballages !

Déposez-les dans votre sac d'ordures ménagères

- pot de fleur en plastique
- couche
- passoire
- cassette
- tuyau



le tri des papiers

▷ Journaux
Magazines



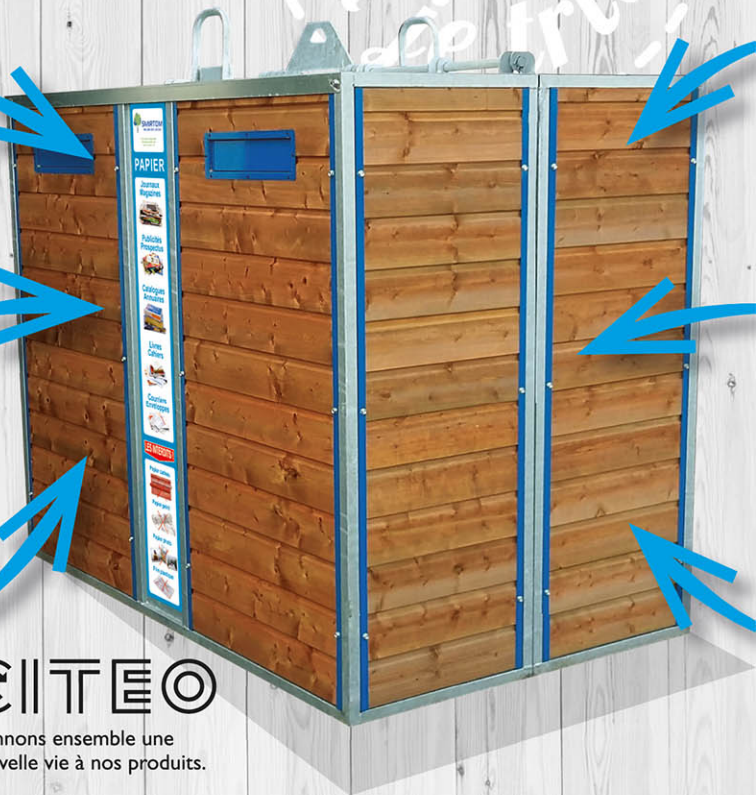
▷ Publicités
Prospectus



▷ Feuilles
Enveloppes



Pensez au
STOP PUB



CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

Conseils Pratiques :

- Retirez les films plastiques
(à déposer dans le conteneur jaune)

RAPPEL :

- les cartonnets se mettent
avec les emballages
- les cartons bruns se déposent
en déchèterie



> Catalogues Annuaire



> Courriers Lettres



> Livres Cahiers



**Ce ne sont pas
de vrais papiers !**

**Déposez-les
dans votre sac
d'ordures ménagères**

- papier peint
- papier photo



le tri du Verre

- > Bouteilles
- > Bocaux
- > Pots en verre



— Ce ne sont pas des emballages !

**Déposez-les
à la déchèterie**

- vaisselle
- miroir
- plat en verre
- vase
- néon
- ampoule



Conseils Pratiques :

- Pas besoin de laver ou rincer
- Retirez les bouchons, les couvercles et les capsules
- Mettez les couvercles métalliques dans le conteneur jaune ou sac jaune



CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

le tri des déchets organiques

Prix Attractif ! Le Smirtom de L'Aigle propose à ses usagers un **composteur en bois**
Contactez le **Smirtom de L'Aigle** au **02.33.34.1775**

> Les déchets de cuisine :

- épluchures et restes de fruits et de légumes
- pains
- coquilles d'œufs
- marc de café avec les filtres
- sachets de thé
- papiers essuie-tout
- ...

> Les déchets de jardin :

- tontes
- feuilles mortes
- fleurs fanées
- déchets du potager
- ...



L'intérêt du Compostage

Composter ses bio-déchets c'est facile, c'est utile et c'est gratuit !

Au lieu d'aller à la déchèterie, quantités de déchets verts peuvent être compostés.

Si vous avez un jardin, des jardinières, des plantes en pot, vous pouvez alors utiliser cet engrais naturel et gratuit.



le tri des ordures ménagères

Conseils Pratiques :

- Sac bien fermé (10 kg maximum)
- Respectez bien vos jours de collecte (contactez le SMIRTOM ou votre Mairie)

> Les déchets domestiques

Tous les déchets provenant de l'activité domestique des ménages sauf :

- déchets recyclables
- déchets compostables

- Restes alimentaires (ou compostage)
- sopalin, coton, cotons tiges
- lingettes, couches
- papiers sulfurisés, papiers peints
- nappes et serviettes en papier
- dosettes café ou thé
- boîtes à camembert en bois
- coquillages et crustacés
- litière
- masques,
- mégots...

Objets en plastique non électroniques :

- passoire
- cassettes vidéo, CD
- tuyaux d'arrosage
- briquets, stylos...

A déposer dans les ordures ménagères



ATTENTION AUX INTERDITS

À déposer à la déchèterie

- ampoules basse consommation
- piles
- pots de peinture
- produits phytosanitaires
- cartouches d'encre
- téléphones portables
- cartons bruns
- vêtements
- chaussures
- pots en terre



Les Déchèteries

Les déchets acceptés



DÉCHETS VERTS



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



MÉTAUX



CARTONS



HUILES DE VIDANGE



RÉUTILISATION
RÉEMPLOI



ECRANS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES (DDM)



HUILES DE FRITURE



AMEUBLEMENT



BATTERIES



PILES ET
ACCUMULATEURS



CARTOUCHES ENCRE



LAMPES



RADIOGRAPHIES



ENCOMBRANTS



PNEUMATIQUES



Déchetterie de Saint-Ouen sur Iton



AMIANTE / CIMENT

Uniquement
à Saint-Ouen sur Iton

Consulter
Les Horaires d'ouverture
en dernière page de ce guide !

le tri des textiles

Conseils Pratiques :

- Déposez le linge dans le container dans des sacs plastiques fermés

> Tous Textiles (même usés ou déchirés)

- vêtements
- linge de maison
- chaussures
- ceintures
- sacs en cuir
- ...



Re_fashion

Pour trouver le conteneur de collecte le plus proche :
Connectez-vous sur
www.lafibredutri.fr
ou contactez le
Smirtom de L'Aigle



**ATTENTION AUX
INTERDITS**

- ne pas mettre de linge humide qui moisira et rendra le linge inutilisable pour le recyclage

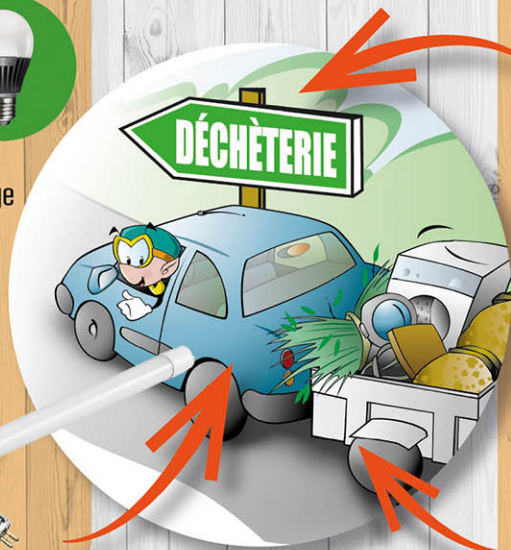
le tri des ampoules & appareils électriques

Tous les appareils (gros et petits) électriques, électroniques et électroménagers sont collectés en déchèterie

> Ampoules basse consommation

Vos lampes sont prises en charge par **ecosystem**, l'éco-organisme à but non lucratif qui organise la collecte et le recyclage des lampes usagées en France.

Ceux-ci sont intégralement financés par l'éco-contribution que chacun paye en achetant une lampe neuve.



> Appareils électriques, électroniques, électro-ménagers,

- sèche-cheveux
- grille-pain
- perceuses électriques
- cafetières
- fers à repasser
- jouets électriques
- aspirateurs
- micro-ondes
- ordinateurs
- imprimantes
- téléviseurs
- lave-linge
- réfrigérateurs avec ou sans congélateur
- ...



Où déposer vos lampes usagées ?

> En magasin :

Tout magasin qui vend des lampes a l'obligation de reprendre les lampes usagées de ses clients.

> En déchèterie

Vous pouvez déposer vos lampes usagées dans l'une de nos 3 déchèteries. Voir dernière page de ce guide ou consulter le site : www.malampe.org

ecosystem

RE.P.A.I.R.

Ressourcerie des Pays de L'Aigle, Insertion, Réemploi

Mieux gérer ses déchets, c'est d'abord éviter de les produire. Chaque citoyen peut adopter une démarche éco-responsable en accomplissant des gestes simples comme l'achat d'occasion ou le don en Ressourcerie.

Qu'est-ce qu'une Ressourcerie ?

C'est une structure qui gère la récupération, la valorisation via des ateliers de remise en état et la revente de biens destinés auparavant à la poubelle.

RE.P.A.I.R. :

Ressourcerie des Pays de L'Aigle, Insertion, Réemploi

Z.I. N°1 de L'Aigle - Secteur Est - Rue Robert Cassou

☎ 02 77 64 53 64

f Repair

Conseils pratiques :

Vous souhaitez faire un don ?

Déposer vos objets directement à la Ressourcerie ou également à la déchèterie.

CE QUE VOUS POUVEZ DONNER :

Vaisselle

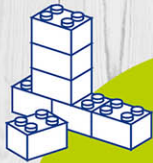


Décorations
& Bibelots



Jardinage
& Bricolage





**Jeux & Jouets
Articles de
Puériculture**



**Petits & Gros
Appareils électriques
& Electro-ménagers**



RE.P.A.I.R.



**Articles
de Sport**



Mobilier



Donner une seconde vie à vos objets !



SMIRTOM

RÉGION DE L'AIGLE

BP 174 - 61305 L'AIGLE Cedex

☎ 02 33 34 17 75

✉ smirtom.laigle@orange.fr

🌐 www.smirtom.paysdelaigne.com

📘 Smirtom de la Région de L'Aigle



Saint Ouen sur Iton

☎ 02 33 34 17 75

Les Champs Rouges

(Route de L'Aigle à Crulai) 61300

☀ **Été, du 16 avril au 15 octobre**

Lundi au samedi : 7h30 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 8h à 17h

❄ **Hiver, du 16 octobre au 15 avril**

Lundi au samedi : 7h30 à 17h00

Dimanche et jours fériés : 10h à 17h

**Fermé les 1^{er} Janvier,
1^{er} Mai et 25 Décembre.**



Moulins la Marche

☎ 06 35 5119 68

Zone artisanale, Impasse La Chalière

(Route de Sainte-Gauburge) 61380

☀ **Été, du 16 avril au 15 octobre**

Lundi : 13h15 à 18h

Mercredi : 8h à 13h

Samedi : 9h à 18h

❄ **Hiver, du 16 octobre au 15 avril**

Lundi : 13h15 à 17h

Mercredi : 8h à 13h

Samedi : 9h à 17h

Fermé les jours fériés.



La Ferté Fresnel

☎ 06 29 84 30 98

Zone artisanale, Impasse Les Avanris

(Route de Villers en Ouche) 61550

☀ **Été, du 16 avril au 15 octobre**

Lundi : 8h à 12h45

Jeudi : 13h à 18h

Samedi : 9h à 18h

❄ **Hiver, du 16 octobre au 15 avril**

Lundi : 8h à 12h45

Jeudi : 13h à 17h

Samedi : 9h à 17h

Fermé les jours fériés.